

# Le flop des crèches subsidiées en entreprise

■ Le plan Sema, lancé en 2003, est un tel échec qu'il est mis sous cloche.

L'intention était louable, mais le plantage est magistral. Douze ans après son lancement par la Communauté française, le plan Sema (Synergie employeurs milieux d'accueil) n'a permis de créer que 193 places de crèches en entreprises en Belgique francophone, dont 133 en Région de Bruxelles-Capitale et 60 en Wallonie. L'objectif de départ était d'en ouvrir 1 836... On est donc bien loin du compte et ce, alors que les besoins de places d'accueil pour la petite enfance restent immenses.

## Coûts élevés et lourdeurs administratives

Ce plan Sema, lié au plan Cigogne, vise à permettre aux employeurs d'offrir à leurs travailleurs l'assurance d'obtenir une place dans une crèche, à un tarif proportionnel à leurs revenus. Avec Sema, on peut soit réserver des places d'accueil dans des structures agréées – subventionnées ou non par l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) – soit en créer. Des aides sont octroyées aux employeurs via une déductibilité fiscale de 33 % sur l'impôt des sociétés. Une place réservée aux

travailleurs leur coûte 3 000 euros bruts par an. Pour les parents, une place en crèche Sema ne coûte pas plus cher ou moins cher qu'une place dans un autre milieu d'accueil.

Malgré ce coup de pouce, la mayonnaise n'a pas pris. Et les raisons sont multiples; les principales étant les lourdeurs administratives dans la constitution d'un dossier et le coût qui reste trop élevé pour les employeurs. *"Il y a aussi le fait que les hôpitaux, par exemple, ne sont pas soumis à l'impôt des sociétés. Cet incitant ne fonctionne donc pas, alors que les infirmières ont grand besoin de place en crèche pour leurs enfants. Les syndicats craignent par ailleurs que les employeurs imposent une flexibilité à leurs employés, calquée sur les horaires d'ouverture de la crèche, ou que le travailleur qui perd son emploi perde aussi la place en crèche"*, indique Eddy Gilson, le directeur Milieux d'accueil petite enfance à l'ONE.

## Se tourner vers le privé ?

Eddy Gilson annonce qu'il ne reste plus, à l'heure actuelle, qu'une petite centaine de places en crèches Sema, certains employeurs ayant décidé de ne pas poursuivre leur financement (ils sont liés au plan par une convention de deux ans, renouvelable tacite-

ment).

La députée régionale Véronique Durenne (MR) a récemment interpellé Joëlle Milquet, la ministre CDH de la Petite Enfance, au sujet de l'échec du plan Sema. Que compte faire le gouvernement à ce sujet? Joëlle Milquet se dit *"consciente du problème"*. Elle évoque la nécessité de *"revoir le système"*. *"Nous cherchons activement d'autres possibilités qui tiennent plus compte de la réalité des entreprises."* Ce

travail de réflexion est en cours.

Pour Véronique Durenne et le MR, *"puisque ça ne fonctionne pas et qu'on ne peut pas tout subsidier, il faut sortir de ce blocage idéologique et se tourner vers le privé pour créer des places d'accueil"*. La députée concède que son parti est bien isolé sur cette piste de solution et elle ne ferme pas la porte à une forme de subvention. *"Oui, il faudra donner un petit coup de pouce aux entreprises qui voudront créer des places en crèche"*, dit-elle.

I.L.

# 100

## PLACES

A l'heure actuelle, il ne reste plus qu'une petite centaine de places en crèches Sema.

## Épinglé

### Une crèche Sema à la centrale de Tihange

**Pas évident.** Eh oui, il existe une crèche d'entreprise à la centrale nucléaire de Tihange (pas sur site, mais à moins d'un kilomètre) et elle a été créée grâce au plan Sema. *"Il existait déjà un partenariat financier entre la Ville, l'hôpital de Huy et la centrale pour financer des places*

*d'accueil. En 2006, il n'y avait pas de plan Cigogne. Pour être subventionné, il fallait entrer dans le plan Sema. La Ville a alors transformé sa contribution en subside Sema"*, explique Anne Chadelon, directrice de la crèche "Petit à petit" de Tihange. Grâce à Sema, 25 places de crèches ont pu être ouvertes, dont 15 réservées aux employés d'Electrabel, le gestionnaire de la centrale, et sept temps pleins créés. *"A l'époque, la convention signée stipulait que les places réservées devaient l'être pour deux entreprises*

*minimum. J'ai donc dû me mettre en recherche d'une seconde. Ça n'a pas été évident"*, précise la directrice, qui a finalement trouvé l'entreprise partenaire. Anne Chadelon reconnaît que les démarches administratives liées à Sema sont lourdes et que le coût net pour l'entreprise reste élevé, malgré l'abattement fiscal. Aujourd'hui, "Petit à petit" n'est plus dans Sema mais bien dans le plan Cigogne, et s'est agrandi, passant à 48 places. I.L.